



Agression physique volontaire

Par **Larafale**, le **26/07/2018** à **23:35**

Bonjour,

Je vais vous présenter le problème que je rencontre

Donc depuis quelques jours je me fais harceler par une personne que je connais un peu (m'appelle au moins 5 fois par jour et passe son temps devant chez moi pour vouloir me parler) bon la est pas vraiment le soucis . Le problème c'est que un jour alors que j'étais fatigué (je rentrais du boulot) je le vois devant chez moi donc pris de colère je le frappe a 2 reprises . Et c est donc quelques jours après que j'apprend qu'il a porté plainte pour coup et blessures volontaires .

Ma question est :es que juridiquement le faite qu'il met harceler peur rendre mes coups compréhensible au yeux de la justice

Je vous remercie pour votre aide

Par **Visiteur**, le **27/07/2018** à **10:47**

Bonjour

Tout est affaire de preuve...

Vous n'évoquez pas le motif du harcèlement ?

Avez vous enregistré ses appels ?

Par **Larafale**, le **02/08/2018** à **14:35**

bonjour pragma je vous explique je suis expert comptable et cette autre individue et de même expert comptable donc les motifs de son harcèlement est : il passe son temps à me poser des questions ces questions sont des affaires qui lui arrivent (aide) et il voulait me montrer sa publicité ... je ne l'appris pas et donc je lui avais dit plusieurs fois que je ne voulais pas lui parler pour les appels j'ai les preuves merci

Par **Visiteur**, le **02/08/2018** à **16:44**

expert comptable et vous ne savez pas écrire correctement votre profession ? L'émotion sans doute ?